



LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

LE BOCAGE TERRE & MER

Département de la Manche – Canton de Bréhal

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Procuration : 01
Présents : 12

DATE DE CONVOCATION

02/05/2024

DATE D'AFFICHAGE

22/05/2024

Etaients présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, TIROT Stéphanie, adjoints,
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière
PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie, MARIE-AMIOT Antoine,
DURAND Alexandre, BIDOT Hélène,
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : MOULIN Jacky (Stéphanie LE CORFEC)

Absents excusés : ANELLI Franck, LAINÉ Michèle,

Secrétaire de séance : SEBIRE Michaël

2024 - 40 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Après vérification et contrôle des services de la DGFIP, il est nécessaire de faire une modification dans le budget communal, section investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter l'opération suivante :

- Dépenses d'investissement, 040/compte 2157-Atelier : - 18 798.61 €
- Dépenses d'investissement, 21/compte 2157-Atelier : + 18 798.61 €

QUESTIONS DIVERSES :

2024 - 41 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Madame le Maire informe qu'il a été nécessaire d'effectuer une DM au sein du budget Communal pour une meilleure répartition des charges au 615221 – Entretien et réparations sur bâtiments publics en Fonctionnement :

615221/011 RPI	:	- 200 000.00 €
615221/011 ALSH	:	+ 5 000.00 €
615221/011 BAILLY	:	+ 5 000.00 €
615221/011 LMDSALL	:	+ 5 000.00 €
615221/011	:	+185 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de valider l'opération présentée.

2024 - 42 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 3

Madame le Maire informe qu'il a été nécessaire d'effectuer une DM au sein du budget Communal pour une meilleure visibilité des frais générés par la Ligne de Trésorerie, par un virement du 615221/011 vers le 6618/66 en Fonctionnement :

615221/011- Entretien et réparations sur bâtiments publics :	- 15 000.00 €
6618/66 – Intérêts des autres dettes :	+15 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de valider l'opération présentée.

2024 - 43 / BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 4

Par suite des conseils de la Trésorerie et pour faciliter la gestion des frais générés par la Ligne de Trésorerie, Madame le Maire informe qu'il a été nécessaire d'effectuer une DM au sein du budget Communal d'un virement du 6618/66 vers le 6688/66 en Fonctionnement :

6618/66 – Intérêts des autres dettes :	- 15 000.00 €
6688/66 – Autres charges financières :	+15 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de valider l'opération présentée.

2024-44 / DEVIS PORTE VESTAIRES FOOT

Un devis a été demandé pour la porte cassée lors des dernières dégradations du vestiaire de foot :

Le montant est de 1577.00 € HT (1892.00 TTC)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident de valider le devis présenté.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se dérouleront le 09 juin 2024 de 08h00 à 18h00, heure de fermeture nationale du scrutin.

1 président et 2 assesseurs par bureau de vote pour la journée (prévoir des suppléants).

Présence obligatoire de tous les assesseurs à la fin du scrutin (signature des PV)

CONVIVIO (Cantine Ecole)

Madame le Maire présente le courrier de révision des tarifs pour l'année 2024/2025 par la société CONVIVIO.

Attente d'une nouvelle proposition car selon la convention renouvelée en 2022, validée par le Conseil municipal du 01 juin 2022 et signée, il ne peut y avoir plus de 5% d'augmentation. Le courrier en date du 23 avril 2024 fait état d'une proposition d'augmentation du ticket à hauteur de 7%.

Madame le Maire va prendre contact avec CONVIVIO pour éclaircir et renégocier ce nouveau tarif. Pour rappel, la convention est signée pour trois ans donc jusqu'en septembre 2025.

La commune de Beauchamps s'interroge aussi sur un éventuel changement de prestataire pour leur restauration scolaire.

COMMISSION TRAVAUX :

La commission s'est réunie le 07 mai 2024 pour faire un point sur les travaux envisageables :

TRAVAUX SUR FOLLIGNY :

Pour l'aménagement et la sécurisation (création d'un trottoir) de la rue Beausoleil un rendez-vous a été initié le lundi 13 mai 2024 avec Mr Lenoir de l'Agence technique départementale Mer et Bocage pour une étude de faisabilité et coût.

Pour la porte de l'atelier communal, rue de la Beslière, un devis est demandé.

2024-45 / DEVIS CLOTURE DU CLSH

Un devis a été demandé pour rénover la clôture du Centre de loisirs :

Devis Guillaume Hallais : 9087.85 € HT soit 10905.42 € TTC

Devis Entreprise Gautier : 7789 € HT soit 9346.80 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de valider le devis présenté par l'entreprise GAUTIER pour un montant de 7789.00 € HT

Pour la porte du bâtiment loué à l'entreprise NICOLE au champ de foire, deux devis sont en attente.

La pose d'un grillage entre le City Park et le champ mitoyen est à prévoir pour clôturer complètement cette propriété communale, et éviter tout accès non autorisé.

Le puits rue du puits Bouleau, est en cours de réparation par l'entreprise maçonnerie Arnaud Huet

La boîte à livres est à repeindre

2024-46 / DEVIS REPRISE D'ENROBE RUE DE LA MARE RONDE ET LE MESNIL DREY

Un devis a été demandé pour Reprise d'enrobé la Mare Ronde et Le Mesnil Drey : 10 438.50 € HT soit 12 526.20 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de valider le devis présenté par l'entreprise GAUTIER pour un montant de 10 438.50 € HT

TRAVAUX SUR LE MESNIL DREY

Logement 14 rue du Village Tétrel : Problème non résolu à ce jour. L'entreprise Arnaud Huet doit prendre rdv avec le couvreur.

La haie vive entre les deux maisons 12 et 14 rue du Village Tétrel serait à enlever et à remplacer par une clôture : deux Devis ont été demandés à l'entreprise Hallais et Jérémy Lebreton.

Le projet de goudronnage des trottoirs dans le bourg est inclus dans le devis de l'entreprise GAUTIER (délibération 2024-46)

L'entreprise Hallais TP doit se charger des trous à reboucher dans le bourg

La clôture du cimetière est à revoir (3CJ), éventuellement faire fonctionner la décénale.

TRAVAUX SUR LA BESLIERE

Des reprises d'enrobé sont à prévoir sur la route des villages et dans l'impasse Tostain.

Logement 8 place de la Mairie : L'entreprise Lemaitre doit intervenir pour sortir des tuyaux afin de régler le problème de remontées d'odeurs de l'assainissement.

La barrière du cimetière serait à repeindre.

Logement 19 route du Manoir (Ancienne école) : le DPE est diagnostiqué en G, il est impossible de louer en l'état.

L'entretien et la tonte du terrain de ce logement sont à prévoir.

La boîte à livre devra être réinstallée.

PAIN BENI

Le pain béni est prévu le dimanche 07 juillet 2024 à 11h00 à l'église de La Beslière

SAG

L'atelier sur la mémoire se tiendra à la mairie de la Beslière le vendredi 17 mai de 10h00 à 12h00.

CELLULE COMMERCIALE

L'inauguration a eu lieu le 26 avril 2024.

La Française des Jeux installe son matériel le 16 mai 2024

L'ouverture officielle est prévue le 27 mai 2024.

80^{ème} ANNIVERSAIRE :

Des banderoles, drapeaux et fanions proposés par le Conseil départemental ont été commandés.

Ils seront mutualisés avec La Haye-Pesnel pour les cérémonies du 80^{ème} anniversaire du débarquement

COMMISSION JOURNAL

La Commission Journal se réunira le mardi 28 mai à 19h00

TOUR DE TABLE

Florence GOUJAT, Maire :

La cérémonie du 08 Mai 2024 s'est déroulée à Folligny avec les associations d'anciens combattants de La Haye-Pesnel. Le pot de cohésion a été servi dans la future cellule commerciale.

David BONJOUR :

Pour le projet "Boulangerie", le financement de l'achat se ferait dans un premier temps à hauteur de 51% par l'EPFN, avec les études de faisabilité incluses et 49% par la commune.

Les résultats de l'étude, prévus dans 5 semaines, seront présentés lors du Conseil municipal du 03 juillet 2024.

Après décision du Conseil municipal, dans le cas où le projet serait validé, rendez-vous sera pris auprès du Conseiller au Décideurs Locaux de la Trésorerie de Granville pour conseils en matière financière et budgétaire (plan de financement, opportunité des subventions...)

Stéphanie TIROT :

La journée Portes Ouvertes de l'école maternelle se déroulera le 01 juin 2024.

Pendant les dernières vacances, le Centre de Loisirs a accueilli entre 15 et 25 jeunes qui ont pu bénéficier d'activités diverses et variées (plage, salle de musique à Granville, séance de cinéma, peinture d'une fresque murale ...) le tout encadré par une équipe enthousiaste et dynamique, dans une excellente ambiance.

Antoine AMIOT-MARIE :

Les panneaux de promotion du lotissement du Jardin de la Prieurée situés rue de la Libération seront à retirer, le programme étant achevé.

Fin de séance – prochain Conseil municipal le 05 juin 2024